



Association Suisse  
pour Systèmes de Qualité  
et de Management (SQS)

Règlement de produit

# Systeme de management certifié/évalué par la SQS



### 1. Introduction

La SQS a fixé les conditions commerciales générales et les droits et obligations relatifs à ses prestations de service (notamment la procédure d'audit, l'évaluation, la certification et la formation) dans son règlement pour les prestations de service et les marques de garantie SQS.

Dans le présent règlement de produit, la SQS régit le déroulement spécifique et les conditions pour l'obtention et le suivi de «Systèmes de management certifiés et Systèmes de management évalués» pour les bases normatives présentées ci-après. Ce règlement de produit s'applique conjointement au règlement pour les prestations de service et les marques de garantie SQS.

Les systèmes de management mentionnés ci-après qui sont certifiés ou évalués par la SQS, sont soumis aux principes de ce règlement (sous réserve de modifications).

#### Normes principales

ISO 9001  
ISO 14001  
OHSAS 18001  
ISO 50001  
BRC Consumer Products  
BRC IoP  
EN 9100  
EN 9120  
EN 15593  
EN 15838  
FAMI-QS  
FSSC 22000  
FSSC 22000 Packaging Édition 3  
GTP Coceral  
IFS Broker  
IFS International Food Standard  
IFS Logistics Standard  
IQNet SR 10  
ISO 13485  
ISO 14298  
ISO 15378  
ISO 20121  
ISO 22000  
ISO 22301  
ISO 22716  
ISO 29990  
ISO/IEC 20000-1  
ISO/IEC 27001  
ISO/TS 16949

#### Normes complémentaires

AQAP 2110  
EN 14065/UNI EN 14065  
EN 15017  
EN 15224  
ISO 3834-2  
ISO 17712

Certification du système HACCP  
Règlement (UE) 445/2011  
ECM Entité en charge de maintenance  
UNI 10881  
UNI EN 13549

#### Directives

Directive relative aux équipements sous pression 97/23/EG  
Directive relative aux dispositifs médicaux 93/42/EWG  
Règlement (UE) no 333/11

#### Schémas nationaux

Certification DPG (DE)  
Q-Institutions pour personnes avec un handicap:2016, anciennement OFAS-AI 2000  
QuaTheDA (CH)  
RT-05 (IT)  
SODK OST+  
RS 819.13 Ordonnance sur les ascenseurs (CH)  
RS 819.121 Ordonnance relative aux équipements sous pression (CH)  
UNI 10891 (IT)  
UNI 11068 (IT)  
UNI 11352 (IT)  
Certification des systèmes de management de protection des données selon la législation suisse de protection des données (CH)

#### Labels

Case Management  
Certification de centres médicaux de compétences  
CWA 14641/CWA 15374  
EFFCI  
Fair Compensation  
FEGEMS  
Good Medical Practice  
Offre et qualité de base  
PEFC COC  
Responsible Care  
Système de référence qualité pour les pharmacies d'hôpitaux

#### Modèles d'évaluation

EcoEntreprise

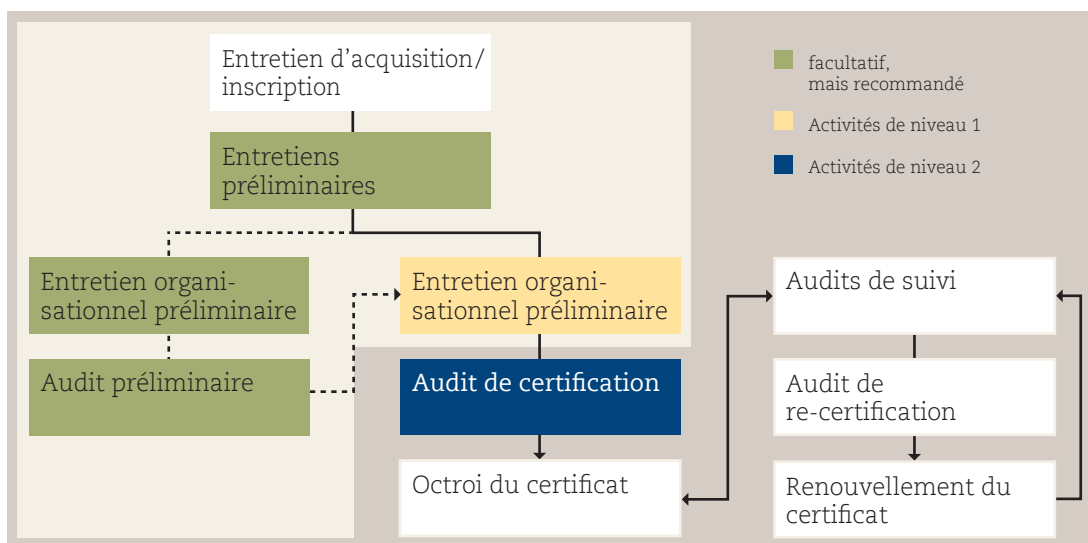
D'autres prestations de certification et d'évaluation sont régies par le règlement pour les prestations de service et les marques de garantie SQS, complété le cas échéant par des règlements de produits.

Vous pouvez consulter les informations détaillées sur les produits susmentionnés sur [www.sqs.ch](http://www.sqs.ch).

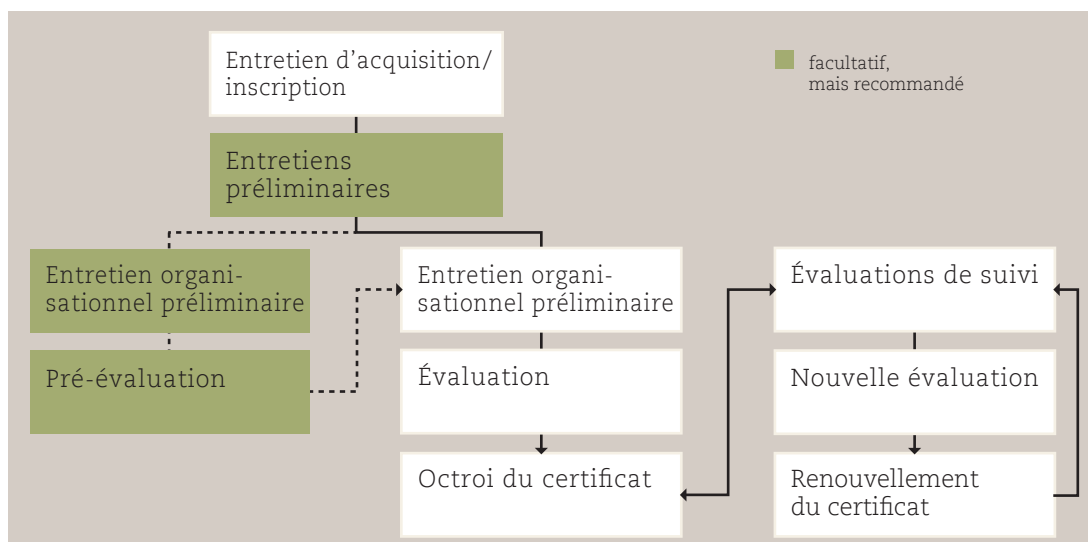
## 2. Procédure de certification et d'évaluation

Pour vérifier si les exigences relatives à un «Système de management certifié et un Système de management évalué» sont remplies et maintenues, la SQS suit la procédure de certification et d'évaluation suivante qui comprend des étapes obligatoires et d'autres facultatives.

### Procédure de certification

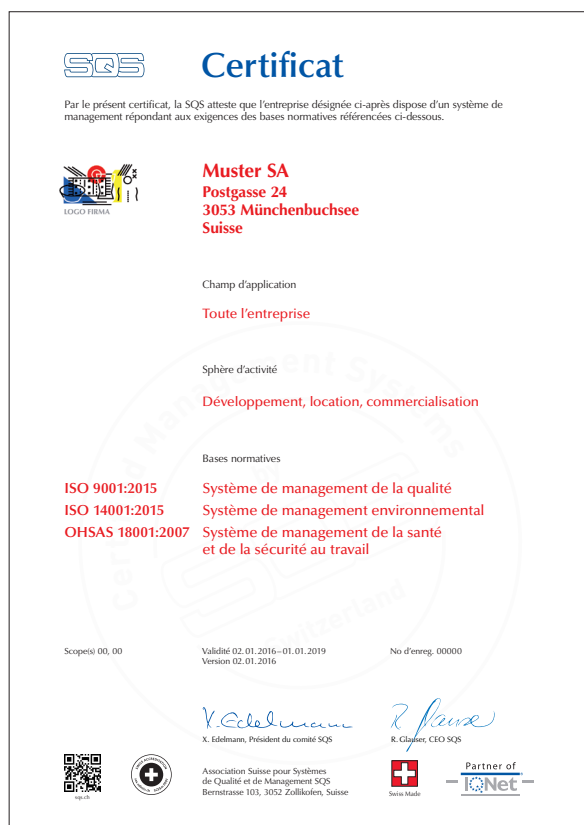


### Procédure d'évaluation



### 3. Certificat

La décision concernant l'octroi d'un certificat SQS revient à la SQS. Le certificat mentionne la société/le nom du titulaire d'un certificat, le domaine certifié la sphère d'activité, la base normative, la durée de validité et le code QR.



### 4. Durée de validité et maintien

La validité d'un «Système de management certifié/évalué par la SQS» est en général de trois ans. Le suivi du certificat SQS/de l'évaluation SQS est réalisé selon la procédure fixée au point 2 de ce règlement.

Des règles spécifiques concernant la validité du certificat ainsi que la procédure de renouvellement du certificat s'appliquent aux produits des familles de normes BRC et IFS. Celles-ci sont mentionnées dans les normes BRC et IFS en question.

### 5. Utilisation des marques

Les dispositions du règlement pour les prestations de service et les marques de garantie SQS s'appliquent.

### 6. Inscription

Elles sont à adresser à la SQS au moyen du formulaire d'inscription.

### 7. Dispositions complémentaires

Les exigences des bases normatives spécifiques aux différents produits s'appliquent.